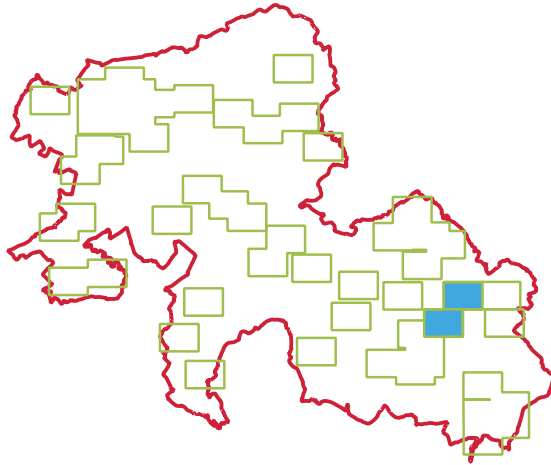
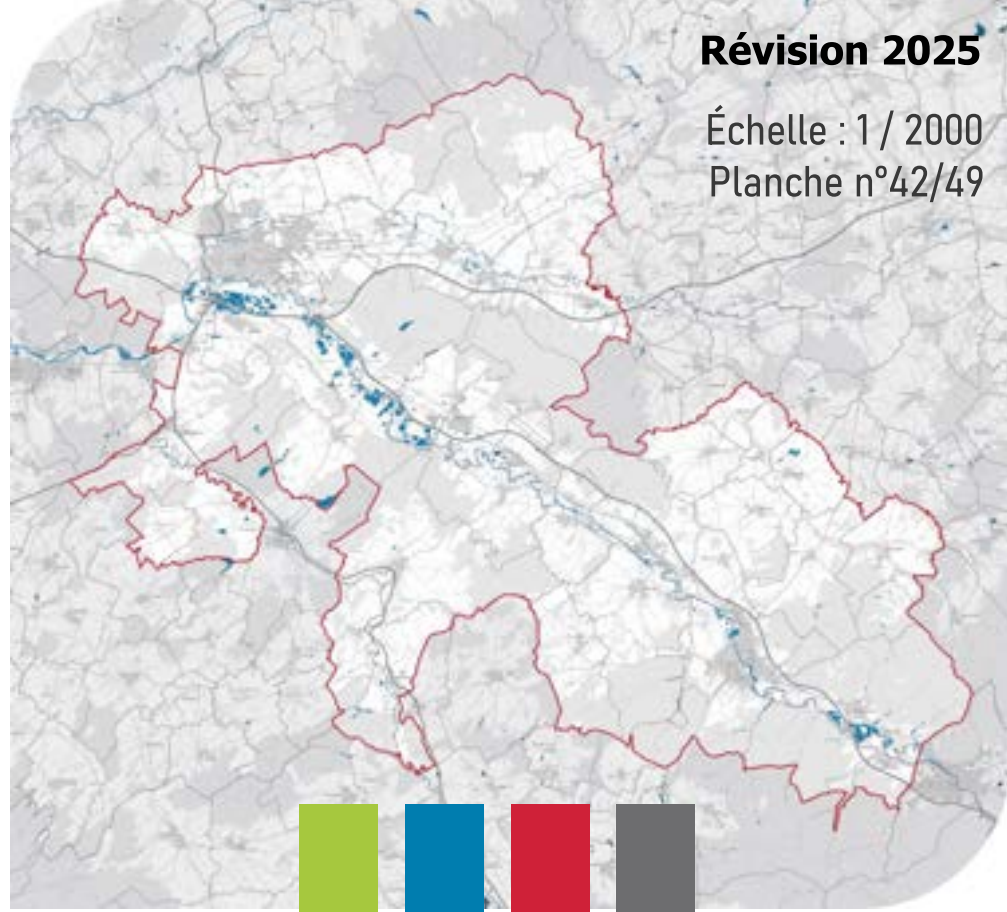


Communes concernées :

-Merviller (Merviller, les Carrières)



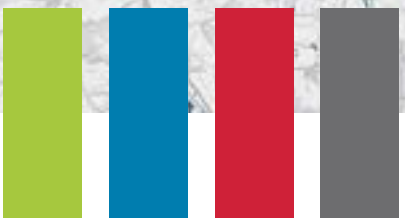
Plan local d'Urbanisme intercommunal



Révision 2025

Échelle : 1 / 2000

Planche n°42/49



Lecture des valeurs en pourcentages : x % de la surface du territoire de la commune se trouve sur cette planche.
Les plans à l'échelle 1/5000 couvrent la totalité du territoire intercommunal.



Règlement graphique

Zone urbaine

Zone à urbanisation ouverte

Zone à urbanisation fermée

Zone agricole

Zone naturelle ou forestière

Cadastr

Parcelles

Bâtiments



Modification de zonage apportée

- 1 Suppression du périmètre agricole autour de ces bâtiments brûlés
- 2 Ajout d'une prescription graphique (bande d'implantation des constructions) sur la parcelle OG0020
- 3 Suppression de la zone LAU
- 4 Création d'une zone UD le long de la rue de Grammont (présence des réseaux)

Prescription ponctuelle

- Bâtiments d'habitations existants pouvant faire l'objet d'extensions ou d'annexes en zone A ou N (16 02)
- Patrimoine bâti à protéger pour des motifs d'ordre culturel, historique, architectural (07 01)

Prescription linéaire

- Règles d'implantation des constructions (10m des cours d'eau) (15 00)

Prescription surfacique

- Éléments de paysage à préserver pour des motifs d'ordre écologique (07 04)
- Règles d'implantation des constructions (15 01 Bande d'implantation des constructions)
- Secteur de taille et de capacité d'accueil limitées (STECAL) (16 03)
- Éléments de continuité écologique et trame verte et bleue (25 00)

